

ASSOCIATION SAINT-PIERRE DU MOUSTIER VENTADOUR

« au service de l'église du Moustier Ventadour dans l'esprit de sa vocation ecclésiale et de son histoire »

Association selon la loi de 1901 déclarée au J.O. du 12 décembre 1998

Caisse d'Épargne du Limousin n°08.1052091.55

ÉGLISE SAINT-PIERRE DU MOUSTIER-VENTADOUR

Aperçu historique

Cette église paroissiale est l'ancienne chapelle conventuelle d'un prieuré bénédictin fondée sous l'obédience de Cluny par le vicomte Èble II de Ventadour au début du XIIe siècle.

Son père Èble 1^{er} s'étant fait moine à Saint-Martin de Tulle en 1096, le monastère fut créé entre cette date et l'an 1116 où le prieur Philippe du nouveau moustier St-Pierre - doté par les Comborn (selon le P. Bonaventure in Poulbrière) ou/et l'abbaye de Solignac (?) - entre en conflit avec l'abbé d'Uzerche au sujet de la forêt de Manzanes. On y apprend que le village s'appelait primitivement Drulle - d'une racine celte dru désignant le chêne.

- Poulbrière relève en 1285 et 1290 les visites de l'archevêque de Bourges, Simon de Beaulieu, et le règlement de 1330 qui prescrivait que « les moines devaient être six, chanter la messe tous les jours et faire tous les jours l'aumône ». On connaît les noms d'une vingtaine de prieurs, dont certains commendataires fort célèbres, et d'une dizaine de vicaires à la cure du Moustier nommés par les prieurs jusqu'en 1790.

- Dom Jean-Marie Berland (in « 1980-1981, Année Saint-Benoît, la présence bénédictine en Bas-Limousin, IXe-XIVe siècles », Lemouzi, n°78 ter, juin 1981, p. 41-44) recense les rapports des visiteurs généraux selon le Cartulaire de Cluny et résume ainsi les faits saillants :

1° L'église prieurale est en même temps église paroissiale. Moines et curés y cohabitent. Ce fait existait à Meymac et ne posa de problèmes de tardivement.

2° Selon une coutume, curé et chapelains célébraient l'office divin ensemble, mais cet usage était enfreint par le clergé paroissial dès le XIVe siècle.

3° Les moines semblent avoir montré une certaine réticence à se faire ordonner prêtres.

4° Le prieuré était déjà le « bénéfice » d'un cardinal, bien avant le concordat de Bologne (1515), à la faveur de la papauté d'Avignon.

5° L'église et les bâtiments du prieuré menaçaient ruine au XIVe siècle (et fut largement reconstruite ou remaniée en 1494).

Notes architecturales

L'église romane du XIIe, rebâtie en 1494 selon Poulbrière, fut encore restaurée au tournant du XVIIe siècle - à l'époque du séminaire de réforme catholique fondé en 1585 par Gilbert de Lévis puis transféré à Ussel en 1644. C'est alors qu'il reçut son clocher-porche classique, moyennant un probable raccourcissement de la nef (un sondage, à l'occasion de travaux sur la place, en apprendrait davantage sur les dimensions originelles du bâtiment).

De l'ancien édifice monastique subsistent :

- à l'extérieur au sud, un arrachement d'arc de porche correspondant peut-être à une entrée du petit cloître,
 - la dénomination de la parcelle directement en contrebas dite « pré sous la salle (capitulaire) »
 - dans le mur sud, la présence à l'étage d'une ouverture (récemment rouverte) permettant aux moines de descendre du dortoir pour les offices
 - les deux chapiteaux de l'arc triomphal actuel - hélas bûchés - représentent, selon Jean-Marie Berland : au nord, « deux lions en faction devant le HOM, Arbre de vie (cf. chevet cathédrale Angoulême et un chapiteau du porche de St-Benoît) », au sud, « Daniel au milieu des lions ». Thèmes développés au XIIe siècle dans diverses variations, notamment à Rosiers d'Égletons, Meymac et Liginac (où l'Arbre de Vie également au nord fait clairement référence à Gilgamesh),
 - deux chapiteaux engagés subsistent à l'entrée de la chapelle Saint-Jean au nord, à motif floraux ou à vouivre, celui de l'est étant grossièrement brisé pour le passage de la chaire,
 - deux autres chapiteaux sculptés, XI^e-XII^e s., ont été déposés et recreusés en bénitiers, à droite de l'entrée principale et à gauche de la porte sud,
 - des traces de peintures murales avec personnages, d'époque gothique, transparaissent sur la paroi est de la chapelle Saint-Jean. D'autres traces, rougeâtres, cernaient en frise l'arc triomphal avant les travaux de badigeon.
 - Des pierres tombales intérieures, ne subsiste dans le pavage de l'église qu'une lame significative, au tiers de la nef, côté sud : son motif en « pelle à vanner » signifierait peut-être la tombe d'un Ventadour (On pense naturellement à Louis, 15^e seigneur de Ventadour, + le 8 décembre 1500, le seul dont la sépulture au Moustier soit attestée. Une autre lame, marquée d'une croix, dans la chapelle Saint-Jean.
- Le cimetière adjacent, au nord, hélas déménagé hors du bourg au lendemain de la guerre de 45, n'a emporté au nouveau cimetière que peu de vestiges anciens : quelques tronçons de colonnes, dont une ronde et une quadrifoliée au chevet de la « tombe du curé » porte une croix de chevalerie lancéolée XIV-XV^e ; une autre a été récemment réemployée dans le mur des toilettes communales ; le reste des pierres tombales aurait servi aux fondations de la « salle polyvalente »...

Luc de Goustine
30 novembre 2003